

L'UNION EUROPEENNE A LA VEILLE DES ELECTIONS DU 25 MAI

Par Christian Lequesne

Conférence de M. Christian Lequesne (CERI-SciencesPo.) le lundi 12 mai 2014 au Lycée François 1^{er} - Fontainebleau :

1984-2014, du sommet de Fontainebleau aux élections européennes et ukrainiennes : quels enjeux pour l'UE ?

Ce lundi 12 mai, les Terminales L et ES du Lycée François 1^{er} ont eu la chance d'assister à la conférence de M. Christian Lequesne, directeur de recherches au CERI-SciencesPo., afin de comprendre un peu mieux les enjeux des prochaines élections du 25 mai.

M. Lequesne a ainsi choisi de développer trois points spécifiques : le sommet du Conseil européen de Fontainebleau (1984), le fonctionnement et le rôle du Parlement Européen et enfin la position de l'UE vis-à-vis de la crise ukrainienne.

1/ Le sommet de Fontainebleau de juin 1984

M. Lequesne commence son intervention par un bref rappel sur l'histoire de notre ville de Fontainebleau qui avait accueilli il y a maintenant 30 ans un sommet du Conseil européen. Le 26 juin 1984 se réunissaient à Fontainebleau, au château et dans les bâtiments de l'INSEAD, les 10 chefs d'Etat et de gouvernement des membres de la CEE. Parmi eux Helmut Kohl, François Mitterrand (alors président du Conseil Européen), et bien sûr Margaret Thatcher, qui en cette période de « bataille budgétaire », bloquait les négociations au nom du Royaume Uni, s'opposant à toute hausse du budget si un mécanisme compensateur n'était pas mis en place pour la Grande Bretagne. En effet, le pays ne profitait pas des avantages de la PAC, son agriculture étant peu importante. C'est à cette occasion que la Dame de fer prononça sa fameuse déclaration « I want my money back ». Le sommet de Fontainebleau fut alors l'occasion d'arriver à un compromis sur le budget européen. Outre les négociations budgétaires, le sommet de Fontainebleau fut à l'origine de la création d'un Comité sur la citoyenneté européenne. Mr Mitterrand présentait alors ce qui n'était encore que le prototype du passeport européen que nous connaissons aujourd'hui.

2/ Les élections européennes du 25 mai 2014, le rôle du Parlement Européen

Le 25 mai prochain nous élirons les membres du Parlement européen.

Mais comment fonctionne cette institution centrale de l'UE ?

Le Parlement siège officiellement à Strasbourg, où il se réunit en session plénière une fois par mois. Néanmoins, la majeure partie du travail de préparation qu'effectuent les députés européens se fait à

Bruxelles. Si le choix de la ville de Strasbourg comme siège de cette institution est cher à de nombreux Etats qui voient en cette ville un symbole de la réconciliation franco-allemande, certains souhaiteraient le voir transféré à Bruxelles. La situation actuelle constitue donc un compromis, à l'image d'une grande partie de la politique européenne.

Cette année, 751 députés seront élus, dont 74 pour la France, 74 pour le Royaume Uni et 96 pour l'Allemagne, nombre modifié suite à l'entrée récente de nouveaux Etats membres. Contrairement au Conseil des ministres, où le système de voix pondérées (en fonction de la taille des Etats) favorise les plus grands, le Parlement favorise les plus petits Etats. En effet, bien que le mode d'élection des députés européens ne soit pas le même dans tous les Etats, ils sont la plupart du temps globalement élus à la proportionnelle, ce qui permet une meilleure représentation des petites formations politiques. Pour la France, le territoire est divisé en 8 grandes euro-circonscriptions, qui ne sont pas les mêmes que celles des élections législatives. La circonscription de l'Ile de France par exemple, élira 14 députés.

Par ailleurs, des élections du 25 mai dépend le choix du futur Président de la Commission européenne. Si aujourd'hui, le Président de l'exécutif est nommé par le Conseil Européen, les partis souhaiteraient qu'il soit le chef du parti majoritaire au Parlement. Il s'agirait probablement dans ce cas de Jean-Claude Juncker pour le Parti Populaire, ou de Martin Schulz pour les sociaux-démocrates. Ce souhait des partis, fortement soutenu notamment par Mme Merkel, répond à l'un des principaux problèmes auquel l'UE doit remédier : le manque de démocratie.

Au Parlement, **les élus siègent par groupe politique** et non par nationalité. Ainsi, les deux groupes majoritaires du Parlement sortant sont d'une part le grand Parti Populaire Européen (centre droit), qui rassemble des élus proches de l'UMP, de la CDU ou Forza Italia et dont le nombre de députés s'élève à 288, et d'autre part le Parti Socialiste Européen (gauche), qui regroupe les élus PS, SPD, PSOE ou encore du Labour Party, et compte 217 députés. A côté de ces deux principaux groupes se tiennent les libéraux, les Verts, la Gauche unitaire, ou encore l'extrême-droite.

Quel est alors le rôle du Parlement ?

Le Parlement Européen est une institution paradoxale. En effet, sa légitimité est souvent remise en cause, et pourtant, ses pouvoirs ne cessent de s'étendre depuis les années 1980. Cette volonté d'accroître ses pouvoirs relève d'une tendance des pays membres de l'UE à soutenir les institutions qui sont en accord avec leur tradition parlementaire (comme c'est le cas pour l'Allemagne par exemple), avec l'idée de soutenir un projet démocratique proche du leur. Par ailleurs, l'élection du Parlement directement par les Européens participe à la cohésion de l'Union et à la formation d'une véritable association des citoyens de l'UE.

Ainsi, le Parlement dispose aujourd'hui d'un pouvoir bien plus important qu'à sa création. Il participe à la codécision de près de 75% des lois européennes ; il vote le budget et peut le rejeter (bien qu'il n'ait pas le pouvoir de voter l'impôt) ; il peut rejeter la nomination d'un commissaire après son audition (comme ce fut le cas avec M. Buttiglione, de Forza Italia, suite à ses déclarations jugées homophobes) ; il peut également censurer la Commission, sous des conditions très strictes (événement qui ne s'est d'ailleurs produit qu'une fois) ; enfin le Parlement contrôle les institutions européennes par l'intermédiaire de commissions d'enquête.

La question de l'**abstention** est elle aussi une des problématiques centrales de ces élections. Il en effet révélateur de constater qu'en 1979, lors des premières élections européennes, le taux de participation s'élevait à 62%, pour chuter en 2009 à tout juste 43%. Comment expliquer alors cette hausse de

l'abstention ? Tout d'abord, la faible participation révèle le manque de compréhension des enjeux du Parlement par la majorité des citoyens européens. En effet, le mode de fonctionnement du Parlement permet peu de lisibilité pour les européens, qui ont pour habitude de structurer leurs opinions sur un clivage gauche/droite. Or les décisions prises au Parlement Européen ne reproduisent pas, dans la plupart des cas, les clivages de la vie parlementaire nationale. Ainsi, on observe que, parmi les lois adoptées, seulement 30% reposent sur une opposition gauche/droite. Le reste des décisions, soit 70% des lois adoptées, résultent soit de grandes coalitions entre le centre droit et le centre gauche (30%), soit de larges consensus (40%). Et ce manque de lisibilité est un véritable facteur d'incompréhension pour les citoyens, qui se sentent de cette manière peu concernés par les enjeux européens, expliquant en partie le fort taux d'abstention.

Par ailleurs, il est important de souligner que la montée de l'abstention est une tendance générale sur la période en question et qu'elle ne concerne pas uniquement les élections européennes. Ce désintéressement des citoyens pour les élections s'observe même dans les pays qui connaissent une récente transition démocratique, comme la Slovaquie où l'abstention atteint près de 81%.

La montée des extrêmes et des partis anti-européens (les « eurosceptiques ») est au cœur des préoccupations pour les élections à venir, mais ne s'agit-il pas d'un biais français ? En effet, si les sondages prévoient un score élevé pour le Front National en France, les partis extrémistes ne sont pas majoritaires dans les intentions de vote au niveau européen. Une nette hausse du nombre de députés de l'extrême droite est certes prévisible, mais les socialistes et le Parti Populaire Européen resteront certainement majoritaires.

Il est toutefois important de tenter d'analyser les causes de cette montée des partis populistes, sans pour autant faire de globalisation, chaque Etat présentant des facteurs spécifiques puisque la situation dépend en grande partie des contextes nationaux. On peut néanmoins dégager des facteurs récurrents de ce rejet de l'Europe. La crise économique est évidemment à l'origine d'une grande part de cet euroscepticisme. Par ailleurs, on observe un rejet fréquent de ce que le parti britannique UKIP appelle « l'establishment politique », jugeant que les partis traditionnels sont majoritaires sur la scène politique depuis trop longtemps. D'autre part, les importantes différences de niveau de vie entre les Etats nourrissent les votes extrémistes. Ainsi, si l'on compare le salaire minimum mensuel en France, qui s'élève à 1400€, et en Roumanie où il est d'environ 250€, l'écart constaté peut être un autre facteur explicatif de la montée des extrêmes. Pour les pays entrés dans l'UE en 2004 et 2007, le rattrapage attendu ne s'est pas fait et ces Etats restent victimes de leur infériorité économique, pointée par les partis extrémistes. Quant aux pays les plus riches, c'est le thème du dumping social qui nourrit les votes anti-européens. Le chômage de masse est expliqué par ces partis par la concurrence de la main d'œuvre d'Europe centrale et d'Europe de Sud bon marché, ce qui explique que les ouvriers, les petits salariés et les petits indépendants se tournent majoritairement vers eux. Les affiches du parti d'extrême droite UKIP (GB) reprennent ainsi le thème de l'immigration en affichant le slogan « no border, no control ».

3/ La crise ukrainienne

Le 25 mai, alors que nous élirons nos députés européens, les Ukrainiens éliront leur nouveau Président.

L'Union Européenne a développé, depuis 2004, une politique d'association avec des pays proches géographiquement, qui se traduit notamment par la signature d'accords de voisinage avec des Etats

tels que la Géorgie, l'Ukraine ou encore des pays d'Afrique du Nord. Ces accords consistent à favoriser le libre-échange, à passer des accords budgétaires ou encore à uniformiser les normes environnementales, etc.

Entre 2007 et 2012, l'Ukraine a négocié un accord d'association avec l'UE, dont l'objectif était un rapprochement avec l'Europe. Mais le pays est divisé sur la question. En effet, si l'Ouest et le Nord, comprenant la capitale Kiev, sont majoritairement pro-européens aux côtés de leur leader Ioulia Timochenko, l'Est et le Sud du pays sont en grande partie hostiles à l'UE et plutôt favorables à un rapprochement avec la Russie, position adoptée par l'ex-président Viktor Ianoukovitch. Si ces deux régions sont divisées sur le plan politique, elles le sont aussi sur le plan culturel. L'Est est majoritairement russophone tandis que l'Ouest a une culture plus proche de celle de l'Europe, puisqu'historiquement, cette région appartenait à l'empire austro-hongrois. Au niveau des religions aussi, les disparités sont grandes. A l'Ouest, l'église uniaste est orthodoxe mais reconnaît le Vatican. A l'Est, les orthodoxes reconnaissent le patriarche de Moscou. La division qui oppose l'Est et l'Ouest du pays est donc importante et ancrée.

Les émeutes qui surviennent actuellement en Ukraine sont liées aux revendications d'indépendance du Donetsk, région pro-russe de l'Est de l'Ukraine. En novembre 2013, les accords d'association avec l'UE étaient sur le point d'aboutir quand le président Ianoukovitch a finalement refusé de signer les accords. De nombreux manifestants ont alors protesté sur la place Maïdan à Kiev, conduisant en mars à la démission de Ianoukovitch, et à sa poursuite par la Cour Pénale Internationale pour actes criminels.

Le nouveau pouvoir installé à Kiev, présidé temporairement par Olexandre Tourtchinov, est pro-européen et a déclenché des peurs dans l'Est du pays, attisées par la Russie. S'en est suivie l'annexion de la Crimée par M. Poutine en mars et ce dimanche 11 mai, un référendum organisé dans le Donetsk a donné 89% de « oui » au refus de dépendre de Kiev. Bien que ce scrutin n'ait pas été reconnu par la communauté internationale, la question reste de savoir si ce résultat doit conduire à un retour de la région à la Russie ou à la création d'un Etat indépendant. Il se pourrait malheureusement que la création d'un Etat du Donetsk devienne un de ces conflits gelés comme il en existe en Abkhazie, en Ossétie ou en Transnistrie, où des mouvements s'étaient levés en opposition aux frontières de 1991, et dont l'indépendance n'a jamais été reconnue par la communauté internationale, laissant des conflits non réglés.

Pourquoi l'Europe ne réagit-elle pas face à Poutine ?

La Russie est un des principaux fournisseurs de gaz et d'hydrocarbures de l'UE, et de nombreux Etats sont entièrement dépendants de ces ressources (l'Estonie, la Lettonie, la Finlande, la Suède, l'Autriche...) D'autre part la Russie représente un grand marché pour la production européenne. Il existe donc un conflit de priorités entre la défense des principes démocratiques et les intérêts économiques de l'Europe.

Néanmoins, force est de rappeler que des sanctions ont tout de même été prises à l'encontre de la Russie, même si elles visaient des personnes proches de MM. Poutine et Ianoukovitch, et non des activités.

Les récentes déclarations de M. Poutine semblent par ailleurs appeler à plus de modération et à une désescalade de la violence dans l'Est de l'Ukraine.

Joséphine MAITRE, TES2